



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Remplacements : une situation catastrophique à peine deux semaines après la rentrée !

Dès les premiers jours de la rentrée, le SNUDI-FO 94 a été saisi par de nombreux collègues de tout le département au sujet de remplacements non assurés dans les écoles. C'est le cas, par exemple, de l'école du Coteau à Cachan où le remplacement d'une enseignante de CM2 n'a pas été assuré du 9 au 19 septembre, ou encore de l'école élémentaire Jean Jaurès, à Noisieu, dans laquelle 3 enseignantes absentes ne sont pas remplacées depuis le 19 septembre.

Dans plusieurs circonscriptions, les responsables administratives ou les IEN, en conseil de directeurs, ont informé les directions d'écoles qu'il n'y avait plus aucun remplaçant disponible : à Fontenay-sous-Bois, Maisons-Alfort, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, ...

Et pour cause : lors du CSASD du 4 septembre, la Direction Académique a annoncé que 398 remplaçants (nombre largement en deçà de la réalité) ont été affectés, à l'année, sur des postes d'adjoints vacants. De fait, il n'y a pratiquement plus de remplaçant disponible.

Si cette situation inacceptable n'est pas une nouveauté dans notre département, déficitaire depuis des années, un nouveau stade est aujourd'hui franchi avec des classes non remplacées à seulement quelques jours de la rentrée ! Cette situation est la conséquence directe de la politique menée par les gouvernements successifs depuis plusieurs années, avec en particulier la paupérisation du métier liée au gel du point d'indice depuis 2000 avec la perte de 28,5% du pouvoir d'achat et la masterisation des concours !

Par ailleurs, lors du CSASD de rentrée, la Direction Académique annonçait que le « plafond d'emplois » de contractuels fixé par le ministère était déjà atteint dans le département ! Lors d'une audience le 19 septembre, ils précisaient qu'ils ne pouvaient recruter que pour combler les démissions. **Impossible d'accepter : le plafond d'emplois imposé par le ministère doit « sauter ».** Les centaines d'enseignants indispensables pour que nos écoles puissent fonctionner doivent être recrutés sans attendre.

NON à « l'auto-remplacement », et au recours aux « propres moyens » de l'école !

Dans plusieurs circonscriptions, comme à Vitry-sur-Seine, les collègues ont reçu un mail les informant que la formation des enseignants de GS dédoublées, sur 5 jours, se fera « dans un dispositif d'auto-remplacement (La classe de chaque enseignant pendant ces journées de formation sera prise en charge par ses collègues des autres classes dédoublées) ».

À Choisy-le-Roi, plusieurs écoles ont été destinataires d'un mail de l'Inspectrice de circonscription, précisant, dans le cadre d'une journée de formation fixée au 7 octobre : « La présence des 9 enseignantes à ce temps de formation nécessitera de fait le remplacement de chacune d'elle. Je vous confirme que nous faisons actuellement face, à l'échelle du département, à des difficultés accrues en **moyens de remplacements**. Aussi, je vous propose de contourner cette difficulté en ayant recours à nos propres moyens : -le recours au binôme de vos classes de CP et de CE1 concernées par l'action, -en répartissant les élèves de CE2 sur les autres niveaux de classes de votre école. »

Le SNUDI-FO 94 dénonce avec la plus grande fermeté ces demandes inacceptables ! Il est impossible d'accepter que l' « auto-remplacement » soit substitué au recours à des remplaçants ! Il est impossible d'accepter que les écoles soient désorganisées pour être leur propre recours ! Le SNUDI-FO 94 saisit immédiatement Madame la Directrice Académique pour exiger l'abondement de remplaçants, à hauteur des besoins, lorsque des « journées de formation » sont organisées.

Une nécessité urgente : un recrutement en masse d'enseignants

Pour le SNUDI-FO 94, hors de question que le chaos que les enseignants subissent depuis plusieurs années, avec des centaines de classes non remplacées chaque jour (300 à 400 l'an dernier), devienne le fonctionnement permanent de l'année scolaire en cours ! Hors de question d'avoir des classes surchargées, faute de remplaçants, au mépris du bon fonctionnement de l'École et des conditions de travail déjà précaires des personnels, et au détriment du droit à l'instruction des élèves.

Pour le SNUDI-FO 94, la responsabilité de l'Etat est pleine et entière dans la situation chaotique que connaissent les écoles du Val-de-Marne : suppressions de postes, coupes budgétaires de 700 millions dans le budget de l'Education nationale, économies supplémentaires annoncées dans le cadre du budget 2025 (30 milliards dans les services publics), ... auxquelles s'ajoute la provocation inacceptable du rapport réalisé par l'Inspection générale de l'Education générale de l'Education, du sport et de la recherche, prévoyant la possibilité de fermer près de 2000 écoles afin de récupérer 5000 postes d'enseignants ([lire le communiqué du SNUDI-FO](#)), alors que l'École manque de tout !

Face à cette catastrophe organisée par l'État, pour éviter un véritable désastre scolaire, le SNUDI-FO 94 revendique :

- un recrutement en masse en urgence d'enseignants pour notre département. Tous les remplacements doivent être assurés !
- la mise en place d'un plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent !
- la parution immédiate d'un décret organisant la tenue d'un concours exceptionnel de recrutement de PE dans l'académie de Créteil, niveau licence !

Pour signaler toute absence non remplacée dans votre école, pour que le syndicat intervienne immédiatement auprès de la DSDEN et vous aide à organiser la mobilisation pour obtenir satisfaction, saisissez-nous (94snudifo@gmail.com).

Créteil le 20 septembre 2024

Pour toute question, vous pouvez contacter les élus et représentants du SNUDI-FO 94 :

Samia AIT ELHADJ : 06 17 87 73 81
Luc BÉNIZEAU : 06 72 04 80 68
Sylvain BUI : 06 64 44 50 76
Claire GUILLAUME : 06 27 70 61 14
Olivier LEGARDEUR : 06 09 79 83 84
Jean-Marc PILCH : 06 82 83 80 27
Grégoire SCHNEIDER : 06 64 51 03 17

Benoît BALORDI : 06 62 96 51 07
Azhour BOUARNI : 06 14 45 45 45
Samantha COUBARD : 06 86 90 79 21
Yves GREINER : 06 23 80 15 78
Christelle LOURENCO : 06 64 00 86 03
Leslie RUBINSZTAJN : 06 86 49 62 66
Sylvain WOIRY : 06 58 05 07 30

Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires de fonctionnaire d'État :

 Je me syndique au SNUDI-FO : [bulletin d'adhésion](#)